



Fédération de la Formation Professionnelle

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 mars 2013

**LA FEDERATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (FFP) SALUE L'INTERET CONSTANT PORTE PAR LE GOUVERNEMENT A LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DEMANDEURS D'EMPLOI. ELLE ACCUEILLE FAVORABLEMENT L'ANNONCE DU PRESIDENT FRANÇOIS HOLLANDE DE VOULOIR METTRE L'ACCENT SUR L'EFFICACITE ET LA QUALITE.**

La Fédération de la Formation Professionnelle (FFP) salue l'intérêt porté par le Gouvernement à la formation et l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Favoriser l'accessibilité et contribuer à l'insertion professionnelle fait partie des missions et des valeurs prônées de longue date par la FFP. Avec plus de 50% de ses adhérents formant et accompagnant près de 800 000 demandeurs d'emploi chaque année, la FFP œuvre, au travers de l'action de ses adhérents pour une insertion durable dans l'emploi.

La FFP se réjouit également que le Gouvernement veuille réduire les délais d'entrée en formation, aujourd'hui 25% des demandeurs d'emplois attendent 15 mois. Cette demande avait été formulée par la FFP lors de son audition par l'Assemblée Nationale le 5 février dernier dans le cadre de la mission d'information sur Pôle Emploi et le service public de l'emploi

**Le Président François HOLLANDE a également réaffirmé l'importance de la création du Compte Personnel Formation, « une innovation très importante », dans le cadre de la formation des demandeurs d'emplois et des salariés. La FFP est particulièrement attachée à la création de cet outil qui assure un capital formation à chaque personne indépendamment de son statut. La FFP rappelle qu'elle a été pionnière en la matière dès 2007.**

La formation reste une des clefs pour la sécurisation professionnelle des individus, former les salariés et leur permettre de monter en compétences est le moyen d'assurer leur employabilité. **Aussi, la FFP rappelle que la formation professionnelle des salariés est un enjeu majeur pour le maintien d'emplois stables, et la compétitivité des entreprises<sup>1</sup>. Les différents intervenants ont tous insisté sur ce point lors du colloque organisé par la FFP au Ministère de l'Economie et des Finances le 18 février dernier.**

Sur la mise en place d'un « véritable système de certification, d'évaluation, et de validation [...] qui garantira l'efficacité des formations délivrées », la FFP s'est positionnée, dès 1994, en créant l'Office Professionnel de Qualification des organismes de Formation (OPQF) avec les pouvoirs publics, au sein duquel siègent des représentants de l'administration.

---

<sup>1</sup> Financement de la Formation Professionnelle en 2010 (Source : Dares), dépense globale par financeur final (y compris investissement) : Entreprises (rémunérations incluses) : 13,1 milliards €, Etat : 4,7 milliards €, Régions : 4,4 milliards €, Autres collectivités territoriales : 1,8 milliards €, Ménages : 1,1 milliards €, Fonctions publiques pour leurs propres agents : 6,1 milliards €

La FFP est présente partout dans les groupes visant l'amélioration de la formation et de l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi. Elle est prête à s'associer aux nouveaux travaux qui seraient engagés dans cette perspective.

**Contact Presse : Yasmine Boulos- 01 44 30 49 16- [yboulos@ffp.org](mailto:yboulos@ffp.org)**

La FFP (Fédération de la Formation Professionnelle), organisation professionnelle créée en 1991, fédère et représente plus de 400 organismes de formation privés et leurs 2000 établissements. Depuis vingt ans au service de la représentation et de la promotion de l'offre privée de formation – qui couvre près des ¾ des besoins du marché-, la FFP place, au cœur de son action, le développement du professionnalisme de ses adhérents. Acteur majeur du secteur (avec un chiffre d'affaire cumulé de 1.5 milliard d'euros par an), elle agit au plus près des réseaux de décideurs et participe à la détermination des grandes orientations de la formation professionnelle.